



CITOYENNETÉ

Élection des membres de la chambre d'agriculture de la région d'île-de-France

En vue de l'élection des membres de la chambre d'agriculture de région Ile de France du 31 janvier 2019, les listes électorales doivent être révisées.

Mis en ligne le 26 juillet 2018

En vue de l'élection des membres de la chambre d'agriculture de région Ile de France du 31 janvier 2019, les listes électorales (électeurs individuels et groupements professionnels) doivent être révisées.

Vous trouverez les informations correspondantes sur les fichiers joints ainsi que les modèles d'inscription des membres pour chaque liste.

- › [Avis - électeurs individuels](#)
- › [Avis - groupements professionnels](#)
- › [Modèle demande inscription liste électorale électeurs individuels](#)
- › [Modèle demande inscription liste électorale groupements professionnels agricoles](#)

La préfecture de la région Ile-de-France étant désormais en charge de l'organisation de l'élection à la chambre d'agriculture de la région Ile-de France, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales devront être adressées au :

Secrétariat de la Commission d'établissement des liste électorales Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris Bureau des élections 5 rue Leblanc 75911 PARIS CEDEX 15



